



Document de Projet

Appui au Renforcement de l'État de Droit en Guinée Bissau à travers la réforme de la justice et la sécurité

Gouvernement de la Guinée Bissau
et le Programme des Nations unies pour le développement

Description sommaire du projet :

Le projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale de Réforme du Secteur de la Défense et la Sécurité. Quatre axes d'intervention sont proposés, à savoir : (1) Le renforcement le système de justice, afin qu'il assure une meilleure protection des droits et des personnes et de fournir un service de qualité aux citoyens ; (2) L'accès de la justice pour tous, et en particulier pour les femmes ; (3) L'établissement d'un système sécurité réformé et modernisé, à travers le renforcement la gouvernance civile du secteur ; (4) Etablissement d'un système de police et de défense modernisé et adapté aux possibilités financières du pays. Le projet de trois ans sera mis en œuvre en close collaboration avec les structures gouvernementales en charge de la justice et du secteur de sécurité.

PAGE DE SIGNATURE

Pays: Guinée Bissau

Effets UNDAF (s)/Indicateurs(s): Effet 1 : Les institutions élaborent et appliquent des reformes visant la consolidation de l'Etat de droit, du cadre réglementaire, le respect des droits de l'humains et la stabilité politique

Effet 3 : Les institutions nationales sont engagées à faire du Secteur de Sécurité et de défense, un facteur de paix et de consolidation des institutions démocratiques

Produits attendus(s)/Indicateurs (s): Les institutions judiciaires et du Secteur de la sécurité assurent l'intégration effective et l'application des principes d'une justice protectrice des droits humains et garante de l'égalité.

Les organes du secteur de sécurité et de Défense sont réformés en vue de la consolidation des institutions démocratiques et de l'amélioration de leurs capacités opérationnelles.

Capacités du système judiciaire renforcées pour le respect des droits humains, améliorations de la qualité des services et de l'accès des groupes vulnérables, y compris les femmes, à la justice

Capacité du Système de sécurité réformé et modernisé par un renforcement du contrôle civil, de la gestion et de la gouvernance civile du secteur de sécurité;

Système de police et de défense modernisé et adapté aux besoins de sécurité et aux possibilités financières du pays.

Organisation d'Exécution: PNUD (DEX)

Partenaires chargés de la mise en œuvre: Ministère de la Justice, Comité Technique de Coordination du Secteur de Sécurité, Ministère de l'Intérieur

Programme Période: Juin 2008 – Mai 2010
Project Title: Renforcer l'État de Droit en Guinée Bissau à travers la réforme de la justice et la sécurité
Management Arrangement: DEX

Budget total: USD 8,268,532 US\$ pour 3 ans
Contributions prévues: DGTTF 179,000 USD
• BCPR: USD 627,000 USD (for Year 1)
• Gouvernement: Contribution en nature
• Donor:
• A mobiliser: 799,000 USD Allemagne

Approuvé par (Gouvernement): Maria da Conceição Nobre Cabral, Ministre des Affaires Etrangères de la Coopération Internationale et des Communautés
15.10.2008

Approuvé par (PNUD): Giuseppina Mazza, Représentant Résident
1/09/08



I. Analyse de la situation

a. Contexte et situation des institutions de justice et sécurité

De 1974 à 1991, la Guinée-Bissau a évolué sous le régime de Parti Unique, le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (PAIGC). Depuis, le pays s'est engagé dans un processus de démocratisation et le passage d'un système à parti unique à un régime pluraliste s'est effectué sans grandes perturbations. Une nouvelle loi fondamentale issue de deux amendements constitutionnels survenus en 1991 et 1993 a réaffirmé les droits fondamentaux de la personne, en particulier l'inviolabilité de l'intégrité physique et morale du citoyen et la séparation des trois pouvoirs: judiciaire, exécutif et législatif. Les premières élections, législatives et présidentielles, se sont déroulées en juillet et août 1994 avec l'appui de la communauté internationale, en particulier le PNUD, qui a assuré la coordination technique du projet.

Depuis l'indépendance, le régime politique a évolué du type autoritaire vers un régime du type démocratique, à travers un processus de transition démocratique inachevé qui n'a pas permis une consolidation de l'État de droit dans le pays. La situation s'est caractérisée par une instabilité récurrente, caractérisée par des violations aux droits de l'homme et l'atteinte à la vie humaine. Les transgressions régulières à l'ordre constitutionnel se sont souvent soldées par la capture du pouvoir par la classe militaire ou avec son appui. Les actes de violence politique n'ont pas donné lieu à des poursuites judiciaires, les droits de propriété ne sont pas respectés tandis que le droit d'accès à la terre est l'objet d'interprétations diverses. Le système financier a connu une faillite due à la mauvaise gestion, sans que ses auteurs ne soient poursuivis par les instances habilitées, ce qui a fait que la population n'a plus confiance à la justice du pays.

Dans ce contexte de faiblesse institutionnelle, le rôle des forces de sécurité dans la vie politique du pays, prend une ampleur préoccupante. C'est ainsi que l'on a observé une succession des coups d'état à répétition. Cependant, le Gouvernement en place aujourd'hui, démocratiquement élu, a pris conscience que la situation des institutions de justice et de la sécurité était une source d'instabilité. Aujourd'hui, le ratio militaire population et de 1/5. Une étude recensement sur la taille actuelle de l'armée¹ vient d'être réalisée, et son poids sur le budget national est en défaveur des autres secteurs sociaux, tels que la santé, l'éducation ou la justice. Cette menace toujours présente en dépit des trois programmes de démobilisation précédents dont le dernier en date géré par la Banque mondiale, s'est matérialisée récemment lors de la dernière mutinerie de l'armée en octobre 2004 qui a vu l'assassinat du Chef d'Etat Major Général et qui déclencha une réflexion sur la nécessité d'une réforme profonde de la justice et de la sécurité. La faible gouvernance civile des forces de sécurité s'avère un obstacle pour la consolidation de la démocratie dans le pays et une menace de retour au conflit.

Il semble largement admis que la taille actuelle de l'armée, toutes forces comprises, représente une part excessive du budget de la fonction publique. Comme c'est le cas dans de nombreux autres pays, l'omniprésence de l'armée n'est pas uniquement due à sa taille et son manque d'occupation, il est également dû à une importante confusion des missions militaires (protection du territoire contre une

¹ La Stratégie Nationale de réforme du secteur de Sécurité ne fait état d'aucun chiffre encore, en l'attente du recensement des forces à venir. Le PNUD a récemment appuyé la réalisation d'un recensement des forces armées dont les résultats ont été validés par les autorités.

menace externe) et de police (protection des citoyens sur le territoire national). Le secteur militaire, en conséquence, interfère systématiquement dans les questions d'ordre public et de sécurité civile. Des tensions ont pu être observées récemment entre les forces de police, membres de la Police d'Ordre Public et la Police Judiciaire.

La situation de l'Etat de droit est très précaire dans ce pays qui présente l'un des index de développement humain les plus bas au monde. Le système législatif connaît des faiblesses, la formation des magistrats reste insuffisante. L'infrastructure et l'équipement des tribunaux sont défectueux rendant le travail des professions juridiques très difficile. L'accès au système de justice par les femmes et personnes vulnérables, reste très limité. La situation dans les tribunaux régionaux et de section est encore plus difficile car la couverture des services juridiques est très limitée et les services d'aide juridique absents.

Le pays compte actuellement 9 forces de police, ce qui est excessif pour un pays comme la Guinée Bissau, dont la population est seulement estimée à 1.5 millions pour une superficie de 36125 Km carré. Les deux principales forces de police, la Police d'Ordre Public et la Police Judiciaire, n'ont ni le nombre d'effectif nécessaire ni l'infrastructure et l'équipement dont elles ont besoin pour remplir leurs missions. Par ailleurs, la Policia Judiciaria ne couvre que la capitale du pays. De même, le Ministère de l'Intérieur, qui est chargé de la coordination des forces de l'ordre ne compte pas de capacités nécessaires pour accomplir cette tâche. Le surnombre des forces de sécurité est à mettre en lien direct avec la faible capacité des forces de police et la faiblesse du système civil de maintien de l'ordre. Les deux problèmes sont étroitement liés.

La situation carcérale est particulièrement critique. Il n'existe, en effet, pas de prison en Guinée Bissau. Les détenus sont la plupart du temps placés dans des postes de police dans des conditions insoutenables. Par ailleurs, il n'y pas de registres des détenus, pas plus que de gardiens des prisons.

A part cette faiblesse institutionnelle, se greffe un phénomène récent : le trafic international de drogues depuis l'Amérique du Sud vers l'Europe. La Guinée Bissau, qui possède un littoral maritime et une zone insulaire étendus, n'est pas en mesure de contrôler ses eaux territoriales. D'après un rapport de l'organisme des Nations Unies de lutte contre les drogues, l'UNODC, le pays serait progressivement devenu la plaque tournante du trafic de drogues vers l'Europe. Compte tenu de l'envergure des affaires liées à la drogue, ajoutée à la fragilité institutionnelle du pays, le risque d'instabilité et de corruption dans le pays ne fait qu'accroître dangereusement et favorise la corruption jusqu'au sommet de l'Etat Bissau Guinéen.

En matière de DDR, il est avant tout important de souligner que la Guinée Bissau a connu trois programmes successifs de démobilisation. Le bilan de la dernière opération de DDR menée par la Banque Mondiale (PDDRI) semble difficile à trancher, mais relativement négatif. De nombreuses sources font état de ré-enrôlement de militaires démobilisés au sein des forces armées, sans pour autant pouvoir le chiffrer avec précision. Le PDDRI avait pour objectif le retour à la vie civile de quatre types de combattants armés : les « libertadores », les milices, les ex-Forces armées portugaises et les militaires volontaires ou excédentaires. Le programme s'est clôturé sur un budget global de 26 M\$ pour 3900 combattants démobilisés et plus ou moins 7200 réintégrés sur une base de « vulnérabilité ». Une banque de données a été établie lors de la mise en place du programme, elle reprend tous les noms des bénéficiaires de cette opération de démobilisation. En décembre 2006 le programme a été définitivement fermé et la banque de données transférées au Ministère des Anciens Combattants. On estime à 600 hommes le nombre de combattants re-recrutés dans les forces armées après

démobilisation. Par contre, la question sensible des ex-combattants et de leur importance politique et dans l'opinion publique ne semble pour autant réglée.

La modernisation des forces de l'armée et le rajeunissement et la professionnalisation de ses effectifs obligera le gouvernement à réfléchir et à entreprendre une ultime phase de diminution du personnel qui pourrait comprendre des programmes de mise à la retraite et des activités de réintégration.

Le Gouvernement a réagi à l'ensemble de ces problèmes en présentant, en octobre 2006, un plan national de restructuration et modernisation du secteur de la défense et de la sécurité (Stratégie Nationale RSS, comprenant la défense, la police et la justice). Ce plan a été largement encouragé et soutenu par certains partenaires extérieurs. Le plan projette de réduire le nombre des militaires actifs et de réformer le système de défense nationale, de réduire le nombre de forces de police à 4, d'augmenter les effectifs policiers et d'augmenter la capacité de réponse du système de justice, y compris le service carcéral. Le Gouvernement a également créé une Commission interministérielle chargée de la mise en place de la stratégie, qui compte également un Comité Technique chargé de développer des plans de travail pour chaque secteur concerné (CTC). La volonté affichée du Gouvernement a suscité un intérêt certain des bailleurs de fonds qui, à l'exception notoire de l'Union européenne, tardent à concrétiser leur aide financière au pays.

Les acteurs internationaux

L'ONUGBIS, la mission des Nations unies pour la Guinée Bissau, détient principalement un mandat politique pour assurer une transition pacifique après le dernier coup d'Etat. La mission dispose, entre autres, de deux conseillers militaires et d'un conseiller policier, qui remplissent également des tâches d'assistance technique auprès du gouvernement et des autorités du secteur de sécurité. La mission ne compte pas de conseillers en matière de justice. L'UNODC soutient le gouvernement et les autorités de police en matière de lutte contre le trafic de drogue. Cette agence a développé un projet d'appui au gouvernement en ce domaine, en association avec le PNUD, y compris dans le domaine carcéral. Le PNUD contribuera à ce projet en finançant un poste international de conseiller en matière de lutte contre le trafic de drogues. Cependant, il semble que les capacités globales du Country Team restent relativement limitées face à l'ensemble des défis à relever dans le domaine de la justice et de la sécurité dans le pays.

Entre les coopérants bilatéraux les plus actifs se trouve le Portugal qui appuie le pays dans le domaine de la formation des magistrats et des avocats. Le Portugal est également actif dans l'appui à la faculté de droit, acteur déterminant pour l'avenir du système de justice. La Policia de Ordem Publica et la Policia Judiciaria reçoivent aussi l'appui de la coopération technique du Portugal qui a également appuyé l'élaboration d'un « livre blanc de la défense ». La France, pour sa part, a déjà une longue tradition d'assistance et de formation des forces de polices dans le pays, bien qu'actuellement elle ne soit plus active dans le secteur. Le Brésil est également un bailleur présent, intéressé dans le secteur. Enfin, l'Espagne, qui vient d'ouvrir des bureaux à Bissau, est potentiellement un acteur à part entière dans le secteur de la justice et la sécurité.

La Commission Européenne, a déjà octroyée, dans le cadre du 10eme FED, un programme de 7.7 M €, sur un enveloppe total de 27 M €. Le programme doit démarrer vers mi-2008, et a prévu 4M€ pour appuyer la réduction des effectifs militaires et leur retour à la vie civile (DDR). Le reste du budget sera orienté vers l'appui aux « anciens combattants » ; et la mise en œuvre des « mesures transversales » (recensement des autres forces : milices, forces de sécurité internes...) et ce, dans le cadre du document de stratégie du gouvernement. Sur le budget restant la CE envisage des appuis en matière de déminage

ainsi qu'au plan national de lutte contre la drogue. Aucun appui n'est prévu en matière de police ou dans le cadre de l'appui aux prisons. La Commission Européenne a mis également en place un projet d'appui à l'Etat de droit contenant des actions de soutien au Parlement et au secteur judiciaire. Les bureaux du projet sont à l'Assemblée Nationale Populaire (ANP). Dans le cadre d'une mission PESD du Conseil Européen, près de 17 experts doivent être déployés pour 12 mois (civils et militaires) sur le modèle de la mission EUSEC de la RDC.

Le programme de pays et le bureau du PNUD

Le Bureau Pays a conclu l'élaboration du PAPP (Plan d'Action du Programme de Pays), qui a obtenu l'approbation du Gouvernement. En ce qui concerne le présent projet, le PAPP prévoit une concentration des activités sur le domaine du renforcement de la gouvernance démocratique, y compris le soutien aux processus électoraux, le développement parlementaire et la réforme de l'administration publique. Inscrit dans l'axe « gouvernance démocratique » du CPAP, et dans un cadre d'intervention plus stratégique, il est prévu renforcer les capacités de gestion des crises et des conflits, y compris les initiatives concernant le renforcement du système de justice et la réforme des institutions de sécurité.

De manière générale, le programme pays semble être assez restreint, disposant de fonds TRAC limités (4.8 millions, pour l'année 2008) et une de présence limitée de bailleurs de fonds. En ce qui concerne les programmes et projets en exécution, le Bureau Pays a été jusqu'à présent très actif en matière de gouvernance démocratique (élections, réforme de l'administration publique) mais avec une activité limitée dans le secteur de la justice et de la sécurité, y compris en matière de DDR. Parmi les projets en cours, on trouve les suivants:

- a. Le projet « Promotion de l'accès à la justice et consolidation de l'Etat de droit », pour un montant de 360,000 US\$, est un soutien au Ministère de la Justice pour la diffusion des lois et le soutien aux systèmes traditionnels de justice. Le projet, qui correspond à l'un des domaines de prédilection des interventions du PNUD, est toujours en exécution, ayant rencontré des difficultés lors de sa mise en œuvre en partie à cause du retard de la mise à disposition des matériels et équipements en renforcement de la capacité du Ministère.
- b. Le projet de reconditionnement des quartiers militaires, financé par le Brésil, pour un montant approximatif de 500,000 US\$. Le projet n'a pas été exécuté dans sa totalité et, d'une manière générale, l'expérience pour le Bureau n'a pas été concluante car celui-ci ne repose pas sur une vision stratégique de la réforme du secteur, tel que préconisé par le gouvernement
- b. Le Fonds Fiduciaire pour la Gouvernance Démocratique (DGTTF) vient d'octroyer au Bureau Pays le montant de 300,000 US\$ pour 2008, pour le secteur de la justice.
- c. Le projet « Building national capacities for dialogue and collaborative decision-making in Guinea Bissau », élaboré par une mission UNDP/BCPR et UN-DESA vers la fin de 2006. Le projet a reçu un financement du CPR-TTF pour un montant de 455,000 US\$. Un conseiller en conflit et développement (conflict & development advisor) a été recruté. Le projet, dont l'objectif principal est de développer des capacités nationales en gestion de conflits, identifie également dans ce cadre des lignes d'action en matière de réforme des institutions de sécurité.

Les capacités du bureau de pays proprement dites, bien qu'il compte un personnel maîtrisant parfaitement le pays et ses enjeux politiques, il reste relativement limité par une équipe restreinte en nombre et en variété des champs d'expertises. A fin de pouvoir mettre en place un projet compréhensif en matière d'Etat de droit, les capacités actuelles du bureau auront besoin d'être renforcées pour y

intégrer de nouvelles compétences techniques, notamment dans le domaine de la justice, police et DDR. Ces éléments sont développés plus loin, dans la partie concernant les suggestions de programmation.

Pour sa part, le PNUD a un mandat fort et clair en matière d'État de droit dans des contextes de crise et de conflits, issue du Conseil Exécutif en 2000. Le Conseil Exécutif demande au PNUD d'assister les gouvernements à reconstruire ou renforcer les institutions bâtissant l'État de droit, en particulier la justice et la sécurité. En effet, la justice et la sécurité sont les deux piliers sur lequel l'État de droit se soutient. La stratégie du gouvernement en matière de SSR s'inscrit donc dans ce que les Nations unies et le PNUD considèrent comme faisant partie de l'agenda de l'État de droit (voir, en particulier, les rapports du Secrétaire Général sur l'État de droit de 2004 et le rapport sur la réforme du secteur de la sécurité de 2008).

Le BCPR (Bureau pour la prévention des Crises et du Relèvement, BCPR) a récemment formulé un programme global sur le renforcement de l'État de droit dans des situations de conflits et de post-conflit. 17 pays, dont la Guinée Bissau, ont été identifiés, comme prioritaire pour le Programme Global. Ce sera un outil de programmation qui permettra au PNUD/BCPR d'appuyer techniquement et financièrement ces bureaux du PNUD, identifiés comme prioritaires. Le Projet global possède cinq points d'entrée programmatique, que sont :

1. Renforcement de l'État de droit dans le contexte des interventions de transition et de relèvement précoce (early recovery)
2. Répondre aux besoins des femmes en matière de sécurité et accès à la justice
3. Renforcer les capacités des institutions de justice et de sécurité
4. Renforcer les mécanismes de justice transitionnelle
5. Promouvoir le retour de la confiance des populations et la réconciliation.

La Guinée Bissau est l'un des pays prioritaires du Programme Global d'État de droit et ce projet permettra d'assurer le support technique et financier du BCPR.

II. Stratégie

La situation du pays mérite une intervention importante et substantielle de la part du PNUD en concertation avec les autres partenaires, afin de prévenir de futurs conflits, de créer des institutions capables de conduire le pays vers le développement durable et de permettre à la population de faire prévaloir ses droits. Les conditions élémentaires paraissent en place puisqu'il existe une volonté du gouvernement de s'engager vers un certain nombre de réformes et que la communauté internationale se montre sensible à la situation du pays. Ceci étant, il est essentiel que le PNUD avance rapidement dans la mise en œuvre d'un projet dans le domaine de la justice, la sécurité et du DDR. Dans un avenir proche, d'autres domaines nécessaires pourront être ajoutés à cette démarche (ex : action anti-mines contrôle des armes légères et de petit calibre).

A ce titre , le PNUD soutiendra les autorités nationales à mettre en place le projet triennal intitulé «Appui au renforcement de l'État de Droit en Guinée Bissau à travers la réforme de la justice et la sécurité », avec 4 axes d'intervention lesquels s'insèrent parfaitement dans la Stratégie Nationale de Réforme du Secteur de la Défense et la Sécurité, document officiel contenant la politique du gouvernement dans ce domaine, présenté à la communauté internationale en octobre 2006.

Le présent document prend en considération également le projet en cours d'exécution par l'UNODC. En particulier, le projet se veut complémentaire à celui-ci et les deux seront exécutés sous la coordination et la supervision du Coordonnateur Résident des Nations Unies.

Les 4 axes d'intervention du projet PNUD

Le premier axe d'intervention vise à *renforcer les institutions du système de justice* afin d'assurer une meilleure protection des droits et des personnes et fournir un service de qualité aux citoyens. Pour y parvenir, il est nécessaire :

- i) de développer les capacités du Ministère de la Justice, tout en renforçant la transparence et l'indépendance de la justice ;
- ii) d'augmenter la capacité de fournir des services de justice dans 4 juridictions régionales pilotes ;
- iii) d'augmenter la capacité d'investigation de crimes et délits ; et
- iv) de créer et moderniser les systèmes de gestion des prisons.

Le deuxième axe d'intervention vise à assurer *l'accès à la justice pour tous, en particulier pour les femmes*. Pour y parvenir il s'avère nécessaire :

- i) de renforcer les mécanismes d'aide légale ;
- ii) de mettre en place de la formation et l'information légale aux femmes et formation aux acteurs de la justice sur le traitement des affaires concernant les femmes ;
- iii) d'identifier et renforcer les mécanismes traditionnels de justice ; et
- iv) de développer des mécanismes d'accès à la justice aux couches les plus vulnérables y compris les enfants

Quant au troisième axe d'intervention, elle vise *l'établissement d'un système de sécurité réformé et modernisé par un renforcement de la gouvernance civile du secteur*. Pour cela, il serait nécessaire de :

- i) de développer le cadre légal du système de sécurité ;
- ii) de moderniser la gestion civile du secteur de la sécurité ; ainsi que
- iii) de renforcer le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité.

Finalement, le quatrième axe d'intervention est celui consacré à établir un *système de police et de défense modernisé et adapté aux besoins de sécurité et aux possibilités financières du pays*. Pour y parvenir il serait nécessaire :

- i) d'appuyer la formation et la et la réorganisation des forces de polices;
- ii) d'appuyer stratégiquement le Comité Technique de Coordination (RSDS);
- iii) d'appuyer le processus de mise à la retraite et de réintégration des membres des forces armées ; ainsi que
- iv) d'appuyer le développement du service de gestion des ressources humaines des forces militaires.

Pour la mise en place le projet, il sera nécessaire de compter sur une équipe composée d'un chef de projet et expert en État de droit (ALD4), un expert en réforme de la police (ALD4) et un expert en réintégration d'ancien combattants (ALD4). Deux experts nationaux (NOB), un spécialiste de projet (ALD3) et un Assistant de Project (G5) compléteront cette équipe. Un détail des coûts et des sources de financement possibles et à identifier se trouve dans le cadre de ressources et résultats.

Bénéficiaires

Le premier bénéficiaire du projet sera la population de la Guinée Bissau dans la mesure où elle pourra compter sur des meilleurs services de justice et de sécurité. En particulier, les femmes pourront compter sur les services d'aide légale pour accéder au système justice.

Le gouvernement bénéficiera également du projet car celui-ci aidera à la mise en œuvre du plan national de réforme du secteur de la sécurité dans lequel s'inscrit aussi le secteur de la justice. Les ONGs bénéficieront également du projet car elles seront sous traités pour la réalisation des activités des projets d'aide légale.

Durée du projet : 3 ans.

III. Cadre de ressources et des résultats

Voir annexe I.

IV. Arrangements de gestion

Pour les aspects techniques, le projet sera dirigé par le Comité Technique de Coordination de mise en œuvre du Plan d'action de la Reforme du Secteur de Défense et Sécurité (RSDS), sous la supervision du Comité de Pilotage de la Stratégie de RSDS, qui aura le rôle d'orientation, de délibération et d'approbation de documents et de rapports. Ceci établira l'orientation stratégique du projet et assurera la coordination de ce projet avec la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité et avec d'autres initiatives en matière de renforcement de la gouvernance démocratique et de la prévention des conflits.

La formulation et la mise en œuvre des activités du Plan de travail annuel (PTA) serait confiée à une Unité de Gestion du projet coordonnée par un Conseiller Technique expert en Etat de Droit, et composé par des experts en loi, en réforme de police, en genre et en réinsertion, ainsi que par des cadres nationaux professionnels et d'appui administratif qui seront recrutés par concours publique.

L'Unité de Gestion assurera aussi la gestion financière suivant la modalité DEX, par des demandes de paiement directe par le PNUD ;

L'Unité de Gestion assurera également que le projet tende à réaliser les standards internationaux en matière de Droits de l'homme ainsi que l'ensemble des textes des Nations unies en matière d'État de droit. Elle assurera en particulier la coordination étroite de ce projet avec celui de lutte contre le trafic international de drogues, coordonné par l'UNODC, ainsi que celui de prévention des conflits et construction de la paix du PNUD.

Le projet bénéficiera de l'appui technique et du suivi du PNUD-BCPR. Une contribution en forme de « seed money » proviendra du Programme Global sur l'État de droit, dont la Guinée Bissau et l'un des 17 pays prioritaires.

V. Suivi et évaluation

Le PNUD contrôlera l'exécution des activités du projet et validera les rapports d'activités et financiers qui lui seront soumis par un point focal du projet sur une base bimestrielle. Les éléments ci-après mentionnés permettront en outre d'assurer le suivi régulier des activités planifiées.

Le suivi et l'évaluation suivront les procédures du PNUD. Le cadre logique donne des indicateurs de performance et d'impact pour la mise en œuvre du projet et les sources de vérification. Ceux-ci forment la base sur laquelle le système de suivi et évaluation du projet sera développé.

Les paragraphes suivants soulignent les composantes principales du Plan de Suivi et Evaluation.

Suivi des responsabilités et des événements

Un schéma détaillé des réunions de revue du projet sera développé par le chargé de programme du PNUD, en consultation avec les partenaires de mise en œuvre et les représentants des parties prenantes et incorporé dans le rapport de démarrage du projet.

Suivi journalier de la mise en œuvre

Il sera la responsabilité du point focal du projet, sur la base du Plan de travail annuel du projet. Il informera le bureau local du PNUD des retards ou difficultés rencontrées pendant la réalisation, pour que l'appui approprié ou mesures correctives puissent être adoptés à temps et de façon efficace.

Suivi périodique de la mise en œuvre

Il sera fait par le bureau local du PNUD sous forme de réunions semestrielles (ou plus fréquemment si nécessaire) avec le Comité de pilotage et il permettra aux partenaires de faire l'inventaire des problèmes et de trouver une solution corrective à temps afin d'assurer une mise en œuvre efficace des activités du projet.

Rapport de Suivi du Projet

Le chargé de programme du PNUD sera responsable de la préparation et de la soumission des rapports suivants, qui font partie du processus de suivi.

a. Rapport de Démarrage

Un rapport de démarrage sera préparé immédiatement après la Réunion de Démarrage. Il inclura un Plan de Travail détaillé de la première année, divisé en calendriers semestriels qui détaillent les activités et les indicateurs de progrès qui guideront la mise en œuvre pendant la première année du projet. Le Rapport inclura également le budget détaillé du projet, préparé sur la base du Plan de Travail Annuel.

Le Rapport de Démarrage inclura plus de détails sur les rôles institutionnels, responsabilités, actions de coordination et mécanismes de réaction des partenaires impliqués dans le projet ainsi que l'élaboration d'une ligne de base sur la justice et la sécurité, permettant d'évaluer, par la suite, l'impact du projet. De plus, une section décrira l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet et activités de démarrage et

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document de projet qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document ne voient pas d'objections aux modifications proposées:

- Révisions ou compléments aux annexes du descriptif du projet;
- Révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités du projet, mais tenant à l'évolution de la combinaison des apports convenus ou augmentations de coûts dues à l'inflation;
- Révision annuelle obligatoire liée à la réorganisation des contributions planifiées au projet, à l'inflation, aux dépenses des experts ou autres dépenses, en fonction de la flexibilité financière de l'organisation en cause.

Les dépenses de projet ne pourront être autorisées que par le Représentant Résident du PNUD ou son adjoint.

VII. Risques

L'intervention présente certains risques. Tout d'abord, l'instabilité institutionnelle ne peut pas être totalement écartée, étant donné notamment l'imminence des prochaines élections. Ensuite, la volonté politique des autorités de mener à bien la stratégie nationale de modernisation du secteur de défense et de sécurité, aujourd'hui tangible, peut s'affaiblir si les rapports de pouvoir internes changent ou si la communauté internationale ne parvient pas à mettre en place rapidement des programmes d'appui techniques ainsi que matériels. Il existe également le risque que le pays et ses institutions ne soient pas capables d'absorber, dans un délai suffisant, toute l'aide qui pourrait arriver au pays, notamment si cette aide est exclusivement délivrée sous forme d'assistance technique, sans support matériel.

C'est en tenant compte de ces risques que le PNUD a décidé, avec le soutien du BCPR, de formuler et mettre en place très rapidement un programme en État de droit et DDR, de manière à profiter des conditions politiques favorables. Le programme proposé prévoit de l'assistance technique mais également un investissement important en matière d'équipement et infrastructure, ce qui permettra de surmonter en partie les difficultés posées par les conditions de travail actuelles.

Annexe I : CADRE DES RESSOURCES ET DES RESULTATS

UNDP Strategic Plan Key Result Area 3.1: Enhancing conflict and disaster risk management capabilities			
SP Outcome 3: Strengthened national capacities, including the participation of women, to prevent, reduce, mitigate and cope with the impact of violent conflict			
SP Outcome 8: Post-crisis community security and social cohesion restored			
Project Outcome: Renforcer de l'État de droit en Guinée Bissau par des services de justice et de sécurité plus adaptés aux besoins de la population			
Outputs	Output Indicators	Resources	
1. Renforcer les institutions du système judiciaire afin d'assurer une meilleure protection des droits et des personnes et fournir un service de qualité aux citoyens	1.1. Renforcement des capacités du Ministère de la Justice, renforcer la transparence et l'indépendance de la justice	1.1.1. Renforcer les capacités du cabinet du Ministre de la Justice en améliorant ses capacités de planification et gestion du secteur.	Consultants internationaux - 100 jours - 500 US\$ par jour - 50,000 US\$
		1.1.2. Moderniser le processus de sélection et formation des magistrats et soutenir les efforts visant à établir des formations permanentes à toutes les professions judiciaires	Consultants nationaux - 300 jours - 52,500 US\$
		1.1.3. Réhabiliter l'infrastructure	Sous-contractants - Appel d'offre - infrastructure - 1,500,000 US\$
	1.2. Augmenter la capacité de fournir des services de justice dans 4 juridictions régionales pilotes	1.1.4. Renforcer l'inspection judiciaire pour combattre la corruption et améliorer la qualité du service judiciaire	Sous-contractants - Appel d'offre - équipement - 500,000 US\$
		1.1.5. Renforcer la formation juridique des magistrats, procureurs et avocats dans tous les domaines du droit	Colloques – workshops - 60,000 US\$
		1.2.1. Réhabiliter des infrastructures et équipements des 4 juridictions régionales et 8 juridictions de paix	Voyage - Per Diem - 75,000 US\$
		1.2.2. Accompagner les autorités judiciaires régionales pour accélérer la reddition de la justice	
		1.2.3. Mettre en œuvre des formations pour les juges et procureurs des juridictions pilotes	
	Subtotal Output 1		2.225.500

2. Assurer l'accès à la justice pour tous, en particulier pour les femmes	2.1. Renforcement des mécanismes d'aide légale	<p>2.1.1. Etablir des bureaux d'aide légale dans les 4 juridictions régionales et 8 juridictions de paix.</p> <p>2.1.2. Mettre en place des campagnes d'information légale aux populations au moyen de radios et d'organisations locales</p> <p>2.1.3. Appuyer la faculté de droit dans l'établissement d'une clinique d'aide légale aux démunis</p> <p>2.1.4. Soutiens aux organisations locales pour informer la population sur leurs droits et pour représenter leurs cas près les tribunaux</p>	<p>Consultants internationaux - 80 jours - 500 US\$ par jour - 40,000 US\$</p> <p>Consultants nationaux - 100 jours - 17,500 US\$</p> <p>Sous-contractants - Appel d'offre - infrastructure - 400,000 US\$</p> <p>Sous-contractants - Appel d'offre t- équipement - 300,000 US\$</p> <p>Colloques – workshops - 60,000 US\$</p> <p>Travel and DSAs 40,000 US\$</p> <p>Sous-contrats - ONGs 450,000</p>
2.2. Formation et information légale aux femmes et formation des acteurs de la justice sur le traitement des affaires concernant les femmes	2.2.1. Formation des magistrats et avocats sur les violences faites aux femmes et leurs droits 2.2.2. Appui aux organisations des femmes	2.2.1. Formation des magistrats et avocats sur les violences faites aux femmes et leurs droits 2.2.2. Appui aux organisations des femmes	
2.3. Identification et renforcement des mécanismes traditionnels de justice	2.3.1. Diagnostic des mécanismes traditionnels de résolutions des conflits 2.3.2. Divulguation des résultats du diagnostic et des propositions 2.3.3. Renforcement des capacités des leaders traditionnels en matière de dialogue	2.3.1. Diagnostic des mécanismes traditionnels de résolutions des conflits 2.3.2. Divulguation des résultats du diagnostic et des propositions 2.3.3. Renforcement des capacités des leaders traditionnels en matière de dialogue	
2.4. Systèmes de police de proximité développés et mis en place	2.4.1. Formation des officiers supérieurs et des policiers en techniques de police de proximité 2.4.2. Identification des problèmes de sécurité affectant les hommes et les femmes moyennant des techniques de police de proximité 2.4.3. Déploiement des actions de police de proximité dans les 4 juridictions choisies	2.4.1. Formation des officiers supérieurs et des policiers en techniques de police de proximité 2.4.2. Identification des problèmes de sécurité affectant les hommes et les femmes moyennant des techniques de police de proximité 2.4.3. Déploiement des actions de police de proximité dans les 4 juridictions choisies	

		2.4.4. Evaluation de l'impact des actions de police de proximité et ajustement des stratégies	
3. Système de sécurité reformé et modernisé par un renforcement du contrôle civil, de la gestion et de la gouvernance civile du secteur de sécurité	3.1. Développement du cadre légal du système de sécurité	<p>Subtotal Output 2 1.307.500</p> <p>3.1.1. Consultations et colloque, avec les acteurs du secteur et la société civile sur la situation du secteur de sécurité et le cadre légal adéquat</p> <p>3.1.2. Soutenir la mise en place de la nouvelle loi sur le système de sécurité</p> <p>3.1.3. Accompagner l'Assemblée Nationale à réaliser un débat public et informé sur le système de sécurité</p> <p>3.2.1. Soutenir le Gouvernement et les Ministères compétents dans la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la restructuration et modernisation de secteur de la sécurité.</p> <p>3.2.2. Renforcer les capacités de planification et de gestion du Ministère de l'Intérieur</p> <p>3.2.3. Appuyer le Ministère de l'intérieur dans l'élaboration et la mise en place d'une stratégie concernant la sécurité publique et le déploiement des forces de police, en complémentarité avec d'autres initiatives existantes</p> <p>3.2.4. Renforcer la coordination par les autorités civiles, des différentes composantes du secteur de la sécurité</p> <p>3.3.1. Soutenir l'Assemblée et la commission parlementaire de défense et des affaires intérieures à développer un diagnostic et une vision commune sur la situation actuelle et future du secteur de la sécurité</p> <p>3.3.2. Renforcer les capacités des parlementaires sur des questions de sécurité</p>	<p>Consultants nationaux - 100 jours - 17,500 US\$</p> <p>Sous-contractants - Appel d'offre - infrastructure - 700,000 US\$</p> <p>Sous-contractants - Appel d'offre t- équipement - 450,000 US\$</p> <p>Colloques – workshops - 60,000 US\$</p> <p>Travel and DSA - 50,000 US\$</p>

		<p>3.3.3. Soutenir des actions concrètes de contrôle parlementaire de la sécurité lors du travail d'approbation du budget du secteur et en organisant des séances d'information avec des fonctionnaires du pouvoir exécutif</p>	<p>1.277.500</p>
<p>4. Système de police et de défense modernisé et adapté aux besoins de sécurité et aux possibilités financières du pays</p>	<p>4.1. Forces de polices réorganisées</p> <p>4.2. Appui stratégique au CTC</p> <p>4.3. Appui au processus de retour à la vie civile, de réinsertion et réintégration</p>	<p>Subtotal Output 3</p> <p>4.1.1. Appuyer le Ministère de l'intérieur, les hauts responsables policiers et le CTC la mise en place des programmes de réorganisation des actuelles forces de police (9) dans quatre forces, d'après la stratégie nationale pour la réforme du secteur, en complémentarité avec d'autres initiatives existantes</p> <p>4.1.2. Renforcer les capacités des hauts responsables des forces de police pour améliorer la gestion policière et les résultats en matière de prévention et contrôle de la criminalité</p> <p>4.2.1. Contribuer à l'élaboration de politiques en matière de défense, sécurité et justice au sein du Comité technique interministériel et des équipes de travail</p> <p>4.2.2. Participer à planification et mise en œuvre des mesures adoptées par le CTC</p> <p>4.2.3. Contribuer à la coordination des intervenants internationaux au sein du CTC</p> <p>4.2.4. Mise à disposition d'expertise de pointe sur demande du Gouvernement ou du CTC dans des domaines spécifiques de la Réforme du secteur de la sécurité</p> <p>4.3.1. Etablir une étude approfondie des leçons apprises en matière de DDR sur base des trois programmes de démobilisation menées en Guinée Bissau par le passé</p>	<p>Consultants internationaux - 340 jours - 500 US\$ par jour - 170,000 US\$</p> <p>Consultants nationaux - 100 jours - 17,500 US\$</p> <p>Sous-contractants - Appel d'offre - infrastructure - 100,000 US\$</p> <p>Sous-contractants - Appel d'offre – équipement - 100,000 US\$</p> <p>Colloques – workshops - 80,000 US\$</p> <p>Travel and DSAs - 60,000 US\$</p>

	des membres des forces armées	<p>4.3.2. Orienter les axes stratégiques du Programmes de réinsertion et réintégration des membres des forces armées en fonction des conclusions de l'étude sur els leçons apprises</p> <p>4.3.3. conduite d'une étude du cadre socio-économique et du marché du travail comme base de planification de la réinsertion et la réintégration des membres de forces armées démobilisés</p> <p>4.3.4. Traduction de documents de doctrine et de lignes directrices en matière de démobilisation en portugais (IDDRS)</p> <p>4.3.5. Formation de personnel national et d'acteurs locaux en démobilisation et réintégration</p> <p>4.3.6. Atelier national de validation des résultats et dissémination des résultats de l'étude sur les leçons apprises du DDR</p> <p>4.3.7. Une étude exploratoire sur le coût d'un régime de retraite d'une partie des forces armées</p> <p>4.3.8. Adaptation et localisation de la banque de données DREAM aux besoins spécifiques de la Guinée Bissau</p>	<p>4.4. Appui au recensement des forces armées et renforcement du service de gestion des ressources humaines</p> <p>4.4.1. Conduire un recensement des effectifs des forces armées, détaillant leur âge, formation, grade, lieu d'affectation et toute autre donnée requise</p> <p>4.4.2. Analyser les résultats et les partager avec les acteurs nationaux et internationaux ; comparer et croiser les donnés avec d'autres bases de données (i.e. la liste de démobilisés dans le cadre du programme de la BM).</p> <p>4.4.3. Créer un système de gestion des ressources humaines au sein du Ministère de la défense</p> <p>4.4.4. Renforcer les capacités du Ministère dans la gestion des ressources humaines et former le personnel affecté à cette direction.</p>	527.500
		Subtotal Output 4	527.500	
TOTAL			5.338.000	

Annex 2. Terms of Reference for the Project Manager



UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME

EXTERNAL VACANCY ANNOUNCEMENT

I. Position Information

Title:	Project Manager - Rule of Law and Security
Type of Contract:	Contract of Limited Duration (300 Series)
Level:	ALD 5 (Subject to Classification)
Duration:	12 mois (renewable)
Duty station:	Bissau, Guinée-Bissau
Date of Issue:	
Closing Date:	

II. Organizational Context

As a result of recent progress to political stability, institutional and the presentation of a National Strategy for Defense and Security Sector Modernization and Reform, Guinea-Bissau has been placed on the Peace Building Initiative agenda and is the recipient of increasing levels of aid to consolidate peace and accelerate human development. In line with the Peace Building Initiative approach, the Guinea-Bissau Government has identified several strategic priorities on the programmatic areas previously established in its PRSP. These domains have been incorporated by UNDP into its country document and its action plan for 2008-2012, in the form of outcomes dealing, among others, with the Rule of Law and Security (ROLS), Governance and Recovery/Sustainable Livelihoods (RSL). ROLS will be one of UNDP Guinea-Bissau's largest intervention domains with huge potential in terms of delivery and complexity. In this ROLS area, UNDP initiatives are expected to tackle problems and challenges in the following areas:

- 1) Judiciary – Access to Justice
- 2) Law Enforcement - security
- 3) Disarmament, demobilization and reintegration (DDR)
- 4) Gender and human rights

Under the direct supervision of the UNDP Deputy Resident Representative for Programme, the Project Manager is responsible for providing strategic direction of the ROLS project, including strategic planning, formulation and technical oversight, in close collaboration and coordination with project staff and the structures responsible for monitoring day-to-day implementation in line with approved work plans. Furthermore, the incumbent will be responsible for identifying synergies with other projects and for ensuring cross-unit cooperation and coordination with other programme areas in UNDP, as well as the integration of cross-cutting themes, notably gender, HIV/AIDS, ICT, and peace building and reconciliation. The Project Manager will also assure coordination and close collaboration with UNDP's units on Justice and Security Sector Reform and DDR, at the Bureau for Crisis Prevention and Recovery (BCPR) and alignment with the UNDP/BCPR Global Programme on RoL/JSSR.

In close collaboration with the UNDP in Guinea-Bissau, the Project Manager provides high-level policy advice to the relevant counterparts and leads policy advocacy in the project area and liaises with other UN Agencies (in particular UNODC and PBSO), Government officials, technical advisors and experts, multi-lateral and bi-lateral donors and civil society in the areas pertaining to the project. The Project Manager will reside in Guinea-Bissau.

III. Functions / Key Results Expected

1. **Under the direct supervision of the Deputy Resident Representative/Programme, the Project Manager** provides strategic direction and leadership in the project area of Rule of Law and Security.
 - a. Leads the ROLS project team in project formulation and networking to ensure a project which is relevant, in line with UNDP practice areas, UNDP Guinea-Bissau programme strategy and responsive to changes in the country context;
 - b. Provides strong leadership and an overall strategic vision of ROLS with a view to building national capacities, establishing the rule of law and enhancing security, including DDR, to support the overarching peace building objective of the UN, in close collaboration with Programme, Programme Management Support Team and Operations;
 - c. Contribute for the achievement of UNDP Country Programme Outcomes on conflict prevention and democratic governance, in particular on Rule of Law, Security and DDR;
 - d. Ensures the integration of cross-cutting issues, such as gender, HIV/AIDS, peace building, human rights and ICT, into the design, monitoring and evaluation of programmes/projects of the ROLS;
 - e. Assesses the impact and effectiveness of UNDP's ROLS project to Guinea-Bissau;
 - f. Ensures regular monitoring and evaluation, including but not limited to regular visits and the participation to Project Board and/or Steering Committee meetings.
 - g. Directly supervises project staff on substantive issues that belong to the ROLS project.
 - h. Provides effective leadership to project staff.
 - i. Ensures the integrity of financial and administrative operations as well as the consistent application of UNDP rules and procedures for programme and operations issues related to the ROLS project.
2. **The Project Manager** heads the Rule of Law and Security Project and will be held accountable for adherence of the following corporate and CO standards:
 - a. Elaborates on work plans and budgets for all activities in the project portfolio and the continuous monitoring of work plans.
 - b. Ensures timely and adequate reporting against plans, including providing timely and articulate progress reports and inputs to the Strategic Results Framework and Results Oriented Annual Report;
 - c. Integrity of financial and administrative operations in the project area by oversight of financial and budgetary aspects, under advice of operations staff.
 - d. Strict and consistent application of UNDP rules and regulations and ensuring the implementation of clear accountability mechanisms throughout the project

- portfolio;
- e. **Participates in internal control mechanisms for adherence to UNDP rules and regulations in contracts, assets, procurement, recruitment, etc., as required;**
3. **The Project Manager also supports partnership building and resource mobilization for UNDP in the Project area.**
 - a. **Ensures sufficient resource mobilization for the project in close consultation with Senior Management and is responsible for reaching the yearly fund mobilization targets.**
 - b. **Advocates for UNDP ROLS work and promotes UNDP Guinea-Bissau with local authorities, donor community, international financial institutions and the UN;**
 - c. **Liaises continually with and forges close linkages with other UN offices, programmes, agencies and entities, and other international and national stakeholders concerned with or providing assistance on ROLS issues to Guinea Bissau**
 - d. **Ensures high-quality and timely reporting to donors and other partners involved in the ROLS project;**
 - e. **Contributes to the harnessing of effective partnerships and competitive selection of partners for implementation of UNDP projects.**
 - f. **Promotes joint programming and UN reform, and collaborates effectively in established frameworks for UN and other international coordination.**
 4. **The ROLS Project Manager promotes UNDP mandate and corporate policy and provides senior high level policy advice to government and other partners:**
 - g. **Promotes ROLS results, ensuring maximum and appropriate levels of visibility and public awareness on results and ongoing activities. The Project Manager liaises with BCPR technical and operational teams and assures coherence with corporate policies on Rule of Law, Security and DDR.**
 - a. **Provides high level senior policy advice to UNDP senior management in Guinea Bissau, government counterparts, donors and other partners on issues related to ROLS;**
 - b. **Represents UNDP, as requested by the Deputy Resident Representative or the Resident Representative;**
 5. **The Project manager ensures knowledge building and management focusing on achievement of the following results:**
 - a. **Promotes identification and synthesis of best practices and lessons learned from the project area for organizational sharing and learning as well as external information;**
 - b. **Actively participates in the knowledge networks and takes advantage of best practices and lessons learned that are available in the region and globally, and encourages project staff to do so by creating a culture of knowledge sharing and learning;**
 - c. **Uses and promotes the use of the Regional Service Center and integrates the cognizant RSC expert's advice in the Project design and implementation;**
 - d. **Promotes the participation of UNDP Guinea Bissau in regional programmes and regional activities related to the project area as appropriate;**
 - e. **Supports capacity and knowledge building of national counterparts;**
 6. **Any other tasks as assigned by the Deputy Resident Representative for Programme**

IV. Competencies

Corporate Competencies:

- **Demonstrates integrity by modeling the UN's values and ethical standards**
- **Promotes the vision, mission, and strategic goals of UNDP**
- **Displays cultural, gender, religion, race, nationality and age sensitivity and adaptability**
- **Treats all people fairly without favoritism**

Functional Competencies:

- **Strong competencies in the area of Rule of Law & Security Sector and post-conflict experience.**
- **Promotes knowledge management in UNDP and a learning environment in the office through leadership and personal example**
- **In-depth practical knowledge of inter-disciplinary development issues**
- **Actively works towards continuing personal learning and development in one or more Practice Areas, acts on learning plan and applies newly acquired skills**
- **Seeks and applies knowledge, information, and best practices inside and outside UNDP**
- **Ability to lead strategic planning, change processes, RBM and reporting**
- **Ability to lead formulation, oversight of implementation, monitoring and evaluation of development projects**
- **Builds strong relationships with clients, focuses on impact and result for the client and responds positively to feedback**
- **Consistently approaches work with energy and a positive, constructive attitude**
- **Demonstrates openness to change and ability to manage complexities**
- **Ability to lead effectively, mentoring as well as conflict resolution skills**
- **Demonstrates strong oral and written communication skills**
- **Remains calm, in control and good humored even under pressure**
- **Proven networking, team-building, organizational and communication skills**

V. Recruitment Qualifications

Education:	<ul style="list-style-type: none">• Advanced university degree preferably in political science, law, international studies, development studies or any other related field.
Experience:	<ul style="list-style-type: none">• A minimum of 10 to 12 years of relevant professional experience in development, preferably in emergency and post-conflict situations, with a focus on field-work.• Proven experience of at least 10 years of specialist expertise in Rule of Law and Security• 10 or more years of senior-level management responsibilities of similar size and complexity.• Previous experience with UNDP is desirable

Rapport du Comité Local d'Évaluation de Projet (CLEP)

Le 19 mai 2008

Projet : Appui au renforcement de l'État de droit en Guinée-Bissau à travers la Réforme de la Justice et la Sécurité »

I. Introduction:

Une réunion du 'CLEP' a eu lieu le 19 mai 2008 dans le bâtiment des Nations Unies aux fins d'analyser le projet «Appui au renforcement de l'État de droit en Guinée-Bissau à travers la Réforme de la Justice et la Sécurité», élaboré par le PNUD/BCPR. Facilitée par la Représentant résident du PNUD, Madame Giuseppina Mazza, elle a regroupé, outre à des représentants des Ministères de la Justice, de l'Administration Interne et de la Défense, les représentants d'autres institutions nationales ainsi que de partenaires techniques et financiers (voir la liste des participants en annexe).

En introduction, Madame Mazza, après avoir rappelé l'objet de la réunion et le rôle du comité, a proposé l'agenda, situant les invités dans le contexte de la genèse de l'appui envisagé et en rappellent les échanges eus avec les partenaires nationaux pour le 'ciblage' du projet à l'examen. Elle a invité les participants à se prononcer sur la pertinence du cadre stratégique du document de projet, sur les modalités de mise en œuvre ainsi que sur la complémentarité avec d'autres appuis en cours et/ou envisagés en soutien aux axes prioritaires établis par le gouvernement de la Guinée-Bissau, en ce qui concerne la Réforme du Secteur de Sécurité.

Il s'en est suivi une présentation par M. Rui Miranda, ARR/P qui a porté sur a) le contexte ; b) le contenu du document du projet à l'examen, mettant en exergue les 4 axes d'intervention stratégique ; c) les arrangements de gestion ; et, d) le cadre des ressources et de résultats.

II. Principaux points des échanges

A tour de table les participants ont fait part de leurs questions pour des informations complémentaires, ainsi que de leurs commentaires et suggestions. Les échanges ont porté sur et se résument ainsi :

- Prendre en compte que le Ministère de la Justice aura besoin d'être renforcé en équipement et en formation pour qu'il puisse avoir les capacités de mise en œuvre. Il faudrait revoir le texte qui se réfère au manque de capacités de mise en œuvre de ce Ministère.
- Ayant l'intention de faire des réhabilitation des immeubles ou sont installés des tribunaux et la police dans les régions, tenir compte que les maisons appartiennent à des entités privées (legalisation, dettes, etc)
- L'appellation "Tribunal de paix" ne trouve pas de 'statut légal' dans la loi nationale.
- Au regard de l'axe deux et ses résultats il a été suggéré un partenariat avec l'Ordre des avocats dans le cadre des activités d'appui légal et d'information aux groupes vulnérables.
- Des études diagnostique sur les mécanismes traditionaux de résolution de conflits sont en cours dans le cadre du POASED (appui UE), bien qu'elles méritent d'être approfondies et élargies, en particulier dans la perspective du genre.
- La pertinence en particulier des appuis prévus en matière de 'police' a été saluée par le représentant du ministère de l'Intérieur